

Informations de la police municipale

Parents

- * Montrez-leur le bon exemple, utilisez les passages pour piétons, les passerelles, les souterrains et respectez les carrefours munis de signalisations lumineuses.
- * **Les parkings publics à barrière sont gratuits la première heure. Les stationnements illicites aux abords des centres scolaires seront sanctionnés.**

Enseignants

- * Rappelez régulièrement le bon exemple en matière de sécurité routière aux enfants.

Enfants

- * Utilisez les passages pour piétons, les passerelles et les souterrains.
- * Lorsque le feu pour piétons est vert ET que les véhicules sont arrêtés, traversez avec prudence.
- * Ne jouez pas sur les trottoirs et sur la route.
- * Ne vous bousculez pas au bord de la route.
- * Portez les triangles de sécurité (vous pouvez en redemander à la direction des écoles).
- * Respectez les consignes des patrouilleurs scolaires adultes.

Bus Scolaires

- * A l'approche du bus, ne vous bousculez pas.
- * Ne courez pas pour prendre le bus.
- * Durant l'hiver, attention à la glace.
- * Dans le bus, soyez polis ! Cédez votre place aux adultes et personnes âgées. Respectez le bien d'autrui.
- * A l'arrêt, ne vous bousculez pas pour la descente.
- * Ne traversez pas la route avant que le bus soit parti.

Lu et approuvé par les parents !

Date : _____

Signature parents : _____

Sièges autos et rehausseurs



	groupe 0+ 0–13 kg	groupe 1 9–18 kg	groupe 2/3 15–36 kg
12 ans			
11 ans			
10 ans			
9 ans			
8 ans			
7 ans			
6 ans			
5 ans			
4 ans			
3 ans			
2 ans			
1 an			

« Dis Papa, je n'ai pas encore eu 12 ans,
mais je mesure 152 cm.

Dois-je encore mettre le rehausseur en voiture ??? »

Oui Non

RÉPONSE : NON, car :

- ➡ si tu as eu déjà 12 ans ;
- ➡ ou si tu mesures plus de 150 cm ;

Alors tu n'as plus besoin du rehausseur !

Pour plus de détails, visitez le site www.bfu.ch ou www.tcs.ch